

milieu de 1944, puis est montée en flèche par suite de la régression de l'emploi de guerre (l'augmentation a été de 160,000 de juin 1944 à juin 1945 et de 355,000 de juin 1945 à juin 1946).

Le nombre d'emplois civils a augmenté de façon marquée durant la guerre comparativement aux années d'avant-guerre (malgré une diminution de l'emploi agricole) pour atteindre le sommet de 4,447,000 en juin 1943 (372,000 de plus qu'en juin 1939). Descendu à 4,411,000 au cours de la période de réadaptation de juin 1945, il a continué à augmenter durant l'après-guerre jusqu'à 5,086,000 en juin 1954, chiffre légèrement inférieur au sommet atteint en juin 1953.

Section 3.—Emploi, rémunération et heures de travail*

Sous-section 1.—Emploi et salaires par catégorie industrielle

Depuis plus de trente ans, le Bureau fédéral de la statistique fait des relevés mensuels de l'emploi dans les principales industries non agricoles excluant l'enseignement, la santé, les services domestiques et personnels, l'administration publique, etc. La statistique en est publiée chaque mois, comportant des subdivisions géographiques et industrielles dans le cadre des grandes catégories suivantes: exploitation forestière (surtout l'abatage du bois), mines, manufactures, construction, transports, entreposage et communications, services d'utilité publique, commerce, finance, assurance, et immeuble, et certains services (principalement les hôtels, restaurants, buanderies, établissements de nettoyage à sec et services récréatifs et commerciaux). Ces dernières années, la réunion des données a été faite conformément à la Classification type des industries au Canada.

Au cours des années, on a annexé de temps en temps aux relevés mensuels des données additionnelles sur l'emploi, à mesure que le besoin s'en faisait sentir. En 1941, on a entrepris de réunir des renseignements concernant les salaires courants distribués pour compléter la statistique mensuelle de l'emploi; par la suite, on a établi sur une base annuelle un relevé des salaires hebdomadaires et de la moyenne des salaires et traitements pour 1939, 1940 et 1941. Vers la fin de 1944, on a procédé à des relevés réguliers des heures-hommes et des salaires horaires. Depuis janvier 1946, des enquêtes mensuelles sur la répartition selon le sexe des personnes employées par les établissements faisant rapport remplacent les relevés annuels et semestriels des années précédentes. Dès l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949, les relevés ont été étendus à cette province pour laquelle des données particulières ont été publiées de 1950 à 1953. Depuis lors, des statistiques couvrant tout le Canada sont établies sur la base de 1949 = 100. En 1953, il a été publié un bulletin‡ spécial donnant des relevés rétrospectifs recalculés sur cette base jusqu'à 1921, y compris Terre-Neuve à partir de 1950.

Des considérations de temps et d'argent ont largement contribué à limiter les enquêtes ordinaires aux établissements employant habituellement 15 personnes ou plus. A cause de cette restriction, les échantillons industriels sur lesquels portent les relevés mensuels varient quant à leur ampleur selon que l'industrie est organisée en grands ou petits établissements; toutefois, du point de vue géographique, également important, il existe une plus grande uniformité pour ce qui est du total provincial des employés visés par les relevés. Le cadre des enquêtes est vaste dans toutes les industries et toutes les régions.

* Rédigé à la Section de l'emploi, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

† *Emploi et salaires, heures-hommes et salaires horaires moyens.* Les méthodes employées pour établir la statistique courante sont expliquées dans ces bulletins.

‡ *Emploi, rémunération et salaires hebdomadaires, janvier 1949—juin 1953, avec rétrospective des années antérieures.*